

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2014
(convocation du 21 novembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme KISS Andréa à Mme BOST Christine
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

EXCUSES :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

Ville de Lormont- Organisation des Foulées Littéraires les 28, 29 et 30 novembre 2014 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le pôle culturel et sportif du Bois fleuri de la Commune de Lormont a été créé en 2010. Il accueille les 28, 29 et 30 novembre 2014 la 3ème édition des Foulées Littéraires, salon du livre et des littératures sportives.

L'enjeu des Foulées littéraires est d'inscrire un temps fort favorisant la promotion de la lecture publique, la rencontre entre des publics divers. Les Foulées Littéraires se proposent de réunir sport, culture et littérature en mettant en avant le support livresque.

La journée du vendredi sera dédiée aux scolaires et aux Victoires du Sport. Le travail de médiation effectué auprès des établissements scolaires afin d'intégrer cette manifestation dans différents projets pédagogiques verra son aboutissement au travers de différentes restitutions. Le vendredi soir se dérouleront les Victoires du Sport : chaque année, la région Aquitaine, France Bleu et France 3 Aquitaine s'unissent pour célébrer les meilleurs sportifs de la région. Pour cette édition, un trophée dédié aux scolaires sera remis. L'intégration de cet événement aux Foulées Littéraires permet également d'organiser des rencontres entre les jeunes et les sportifs.

Enfin, les journées de samedi et de dimanche seront consacrées à des ateliers, des jeux tout public et des expositions. Durant ces deux jours, des stands de vente, des animations avec des auteurs de bandes dessinées, des séances de dédicaces ou des conférences et des débats avec les invités seront également organisés.

Les finalités de cette manifestation sont multiples:

- Ouvrir la lecture au plus grand nombre
- Favoriser la diffusion du livre
- Accroître la fréquentation des lieux culturels
- Favoriser l'accès à la culture des jeunes et plus généralement des populations des quartiers prioritaires de l'agglomération.

- Favoriser l'esprit critique et la réflexion sur les atouts des pratiques sportives et les valeurs citoyennes portées par le sport.

Enfin, les Foulées Littéraires favorisent et participent à la démocratisation de la lecture et du sport en contribuant à améliorer la cohésion sociale, territoriale et la mixité sociale.

La participation de la Communauté urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Lormont à la fiche action 45.

La Communauté urbaine, qui a soutenu cette manifestation lors de sa première édition en 2011 à hauteur de 10 000€ et sa seconde édition en 2012 à hauteur de 15 000€, a été sollicitée cette année pour un soutien financier de 15 000€ dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 228 958.21€ répartis comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ TTC
Contenus et invités	13 300.00	Etat / DRAC	5 000.00
Production / organisation	126 422.00	Conseil Régional	2 000.00
Recherche de partenariat	30 800.00	Conseil Général	4 000.00
Autres dépenses	46 500.00	La Cub	15 000.00
		Commune de Lormont	183 958.21
		Financements privés	19 000.00
TOTAL HT	217 022		
TOTAL TTC	228 958.21	TOTAL TTC	228 958.21

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L5215-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté préfectoral du 30 mars 2012 relatif aux compétences de La Cub,

VU la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

VU la délibération n°2012/0010 du 20 janvier 2012 approuvant le contrat de Codev de la Ville de Lormont.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la manifestation Les Foulées Littéraires relève de la catégorie des fonds d'aides aux communes,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à la Ville de Lormont pour l'organisation la 3^{ème} édition de la manifestation Les Foulées Littéraires qui se déroulera du 28 au 30 novembre 2014,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001, chapitre 65, article 657341, fonction 33, CDR UA01 du budget de l'exercice en cours

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2014

M. MICHEL HERITIE